**RÈGLES DE SÉCURITÉ**

**LORS DE SORTIES EXTÉRIEURES**

Chaque éducatrice a maintenant un sac à dos identifié au nom de son groupe. Elle doit **obligatoirement** apporter celui-ci lors de sorties à l’extérieur. (Parc, cour du CPE, piscine ou autre).

**Le sac à dos doit contenir :**

* 1 thermos (pour seringues usagées);
* 1 trousse de premiers soins (toujours remplacer le matériel utilisé la journée même); **Note** : Chaque éducatrice est responsable de sa trousse de premiers soins et doit s’assurer que son contenu est complet en tout temps,

Pour les éducatrices dont un enfant est allergique (soleil, piqûres d’insectes, etc.), elles doivent **toujours** avoir le médicament (Épipen) dans la trousse de premiers soins.

* Le manuel des soins d’urgence pour les enfants;
* La politique sur la sécurité;
* Le serpent et les dossards;

**Note : l’utilisation du serpent et du dossard est obligatoire en tout temps lors des déplacements à l’extérieur du CPE.**

* Crème solaire pour l’été;
* Un téléphone cellulaire joindre un membre de la direction du CPE (514) 523-8772 en cas de besoin.

**Sorties :**

* Pour toutes sorties, y compris les promenades, deux éducatrices doivent toujours être présentes pour le trajet **aller-retour.**
* Les remplaçantes ne doivent **jamais** sortir avec une autre remplaçante, l’accompagnement d’une éducatrice régulière est **obligatoire**.
* Toutes les sorties doivent **obligatoirement** **être inscrites au babillard du CPE**, afin de pouvoir être en mesure de repérer le groupe au besoin.
* L’utilisation du serpent est **obligatoire** lors de déplacements à l’extérieur.
* Les groupes en sortie ne traversent qu’aux intersections avec feux de signalisation ou arrêt.Il faut demeurer sur le **trottoir** en attendant le changement de feux ou avant de traverser la rue.

**Sorties au parc :**

* Avant de quitter le CPE, il est **important** de rappeler aux enfants les consignes de sécurité et de quoi faire s’ils trouvent seringues, vitres, branches, etc.
* À l’arrivée au parc, il est **obligatoire** de faire l’inspection du parc avant de permettre aux enfants de jouer.
* S’il y a déjà des groupes présents à votre arrivée, vous devez quand même faire l’inspection du parc;
* Les jouets pour le parc sont dans un sac et rangés dans chaque local.

Pour ce faire, il faut :

* Faire asseoir les enfants sur les bancs pendant qu’une éducatrice les surveille et l’autre éducatrice fait l’inspection.

**Quoi vérifier :**

* Les buissons, cabanes, modules, aires de jeux, carré de sable (intérieur et extérieur), le long des clôtures, etc..

Pourquoi?

* Afin de repérer les matériaux volatiles ou errants qui pourraient être dangereux ou nuisibles pour votre santé et sécurité et celle des enfants (condoms, seringues, vitres, branches, etc.) **ATTENTION :** toujours utiliser des gants pour ramasser les objets.
* **Si un enfant trouve une seringue**: en utilisant des gants, vous devez la lui retirer des mains avec précaution, mettre la seringue dans le thermos et désinfecter les mains de l’enfant ou toute autre partie du corps qui aurait pu être en contact avec la seringue.

**En cas de piqûre** : Désinfectez ou lavez avec de l’eau et du savon.

Cependant, piqûre ou non, ramenez **immédiatement** l’enfant au CPE en donnant une description détaillée de la situation : endroit où la seringue se trouvait (humide – sec), ce que vous avez vu, fait, ce que vous savez, etc. Soyez vigilant, ceci nous permettra de prendre les mesures qui s’imposent le plus rapidement possible.

**Pour toute blessure, même minime, un rapport d’accident ou incident doit être rempli et la direction informée.**

IMPORTANT : Si un enfant est mordu par un enfant qui n’est pas de notre CPE, prendre le nom de l’enfant et les coordonnées du CPE ou des parents. Ces informations sont essentielles pour le CLSC en cas de morsure ouverte.

SURVEILLANCE : Afin d’assurer une **surveillance adéquate**, il est **important** que les éducatrices présentes déterminent des endroits stratégiques dans le parc pour superviser les enfants. Si une éducatrice quitte un endroit de surveillance, **elle doit** s’assurer qu’une autre éducatrice prend la relève.

BALANÇOIRES : Les enfants doivent toujours être assis sur les balançoires et se balancer d’avant arrière seulement.

MODULES : Aucun jouet dans les modules. Seuls les modules correspondant à votre groupe d’âge peuvent être utilisés.

GLISSADES : Les enfants doivent toujours monter par les marches ou l’échelle.

**Il est strictement défendu de jouer dans les aires de jeux prévues pour les 6-12 ans.**

JOUETS : Les jouets pour apporter au parc sont ceux prévus à cet effet et ne doivent être utilisés que pour l’extérieur. Ils sont rangés dans un sac dans votre local ou dans un des cabanons de la cour.

DANS LA COUR : Les mêmes consignes de vérification et de surveillance s’appliquent.

JOUETS : Avant de quitter la cour, tous les jouets doivent être rangés par les éducatrices dans les cabanons à leurs places respectives.

**Consignes pour l’été**

CRÈME SOLAIRE : Les éducatrices appliquent la crème solaire **30 minutes** avant de sortir. Il est très **important** de se laver les mains entre chaque enfant.

EAU : Il est **important** de faire boire les enfants le plus souvent possibles afin d’éviter la déshydratation. **Toujours** avoir avec soi les bouteilles d’eau des enfants identifiées à leur nom.

SAC À DOS DES ENFANTS : Il est important que les enfants apportent leur petit sac à dos lors des périodes de sortie extérieures. Celui-ci à pour utilité de mettre la bouteille d’eau et les effets personnels de piscine, s’il y a lieu.

CASQUETTE : Les enfants doivent **toujours** avoir une casquette ou un chapeau sur la tête. La palette de la casquette doit être placée **devant** pour protéger les yeux.

IMPORTANT : Nous évitons l’exposition au soleil entre **11 et 15 heures**, lors des journées très chaudes.

BAIGNADE : Appliquer de la crème solaire **régulièrement** après la baignade. Les enfants **doivent** se baigner avec un chandail (si nécessaire), dossard et casquette.

PIQUE-NIQUE : Les journées de pique-nique varient, elles sont planifiées d’avance, si possible, avec l’assistance du cuisinier.

NUMÉROS D’URGENCE :

**Centre antipoison : 1-800-463-5060**

**Urgence : 911**

**Info-Santé 811**

**Taxi : (514) 252-1313**

**C.P.E (514) 523-8772**